

De *Prizez Adrebe* en mil huit cent quarante-cinq, 4 *Cinq* heures de soir  
 ACTE DE MARIAGE de *Ante Henry Ardouvin*  
 Agé de *vingt ans* né le *sept* du mois de *juin* département de *la Gironde*  
 de *vingt* ans, né le *sept* du mois de *juin* département de *la Gironde*  
 sont sans qualité profession d' *ouvrier cultivateur* domicile à *la Roche*  
 à la Roche département d' *avoy* fils unique à sa mère  
 d' *Ante Ardouvin* en sa veuve profession d' *cultivateur* domicile  
 à la Roche département de *avoy* et de la *Roche* mil  
 huit cent quarante-cinq et de la *Roche* mil huit cent quarante-cinq  
 en ces communes de la Roche, en présence de *Ante Ardouvin*  
 Agé de *vingt* ans, née à la Roche département de *avoy*  
 le *sept* du mois de *juin* mil huit cent *vingt* ans domicile à  
 à la Roche département de *avoy* fille unique de  
 de *Ante Ardouvin* profession d' *cultivateur*  
 domicilié à la Roche département de *avoy*  
 et de *Ante Ardouvin* en présence de *Ante Ardouvin*

Les actes préliminaires sont à la publication le mariage fait par nous sans opposition le dimanche vingt huit septembre mil huit cent quarante-cinq à la Roche

2° Acte de mariage de *Ante Henry Ardouvin* qui a été fait de l'Etat civil, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage, l'un *Ante Henry Ardouvin*

et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1<sup>er</sup> du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Ante Henry Ardouvin*

En présence de *Ante Henry Ardouvin* domicilié à la Roche  
 département de *avoy* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier cultivateur*, venant en elle de son père  
 de *Ante Henry Ardouvin* domicilié à la Roche  
 département de *avoy* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier cultivateur*, venant en elle de son père  
 de *Ante Henry Ardouvin* domicilié à la Roche  
 département de *avoy* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier cultivateur*, venant en elle de son père  
 de *Ante Henry Ardouvin* domicilié à la Roche  
 département de *avoy* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier cultivateur*, venant en elle de son père

Après quoi, moi *Ante Henry Ardouvin* en sa veuve, faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par le Commandant de la garde nationale, les autres comparants et moi-même en son nom et signature.

*Ante Henry Ardouvin*  
*Ante Henry Ardouvin*  
*Ante Henry Ardouvin*

N° 22  
*Ante Henry Ardouvin*  
*Ante Henry Ardouvin*

De *Prizez Adrebe* en mil huit cent quarante-cinq, 4 *Cinq* heures de soir  
 ACTE DE MARIAGE de *Jean Baptiste Leanne Sabre*  
 Agé de *vingt* ans, né le *sept* du mois de *juin* département de *la Gironde*  
 de *vingt* ans, né le *sept* du mois de *juin* département de *la Gironde*  
 sont sans qualité profession d' *ouvrier cultivateur* domicile à *la Roche*  
 à la Roche département d' *avoy* fils unique à sa mère  
 de *Jean Baptiste Leanne Sabre* en sa veuve profession d' *cultivateur* domicile  
 à la Roche département de *avoy* et de la *Roche* mil  
 huit cent quarante-cinq et de la *Roche* mil  
 huit cent quarante-cinq en ces communes de la Roche, en présence de *Jean Baptiste Leanne Sabre*  
 Agé de *vingt* ans, née à la Roche département de *avoy*  
 le *sept* du mois de *juin* mil huit cent *vingt* ans domicile à  
 à la Roche département de *avoy* fille unique de  
 de *Jean Baptiste Leanne Sabre* profession d' *cultivateur*  
 domicilié à la Roche département de *avoy*  
 et de *Jean Baptiste Leanne Sabre* en présence de *Jean Baptiste Leanne Sabre*

Les actes préliminaires sont à la publication le mariage fait par nous sans opposition le dimanche vingt huit septembre mil huit cent quarante-cinq à la Roche

2° Acte de mariage de *Jean Baptiste Leanne Sabre* qui a été fait de l'Etat civil, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage, l'un *Jean Baptiste Leanne Sabre*

et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1<sup>er</sup> du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Jean Baptiste Leanne Sabre*

En présence de *Jean Baptiste Leanne Sabre* domicilié à la Roche  
 département de *avoy* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier cultivateur*, venant en elle de son père  
 de *Jean Baptiste Leanne Sabre* domicilié à la Roche  
 département de *avoy* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier cultivateur*, venant en elle de son père  
 de *Jean Baptiste Leanne Sabre* domicilié à la Roche  
 département de *avoy* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier cultivateur*, venant en elle de son père  
 de *Jean Baptiste Leanne Sabre* domicilié à la Roche  
 département de *avoy* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier cultivateur*, venant en elle de son père

Après quoi, moi *Jean Baptiste Leanne Sabre* en sa veuve, faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par le Commandant de la garde nationale, les autres comparants et moi-même en son nom et signature.

*Jean Baptiste Leanne Sabre*  
*Jean Baptiste Leanne Sabre*  
*Jean Baptiste Leanne Sabre*

N° 24  
*Jean Baptiste Leanne Sabre*  
*Jean Baptiste Leanne Sabre*